

Imprimer

Annuler

leSoleil

Le Soleil

Actualités, jeudi, 15 octobre 2009, p. 12

L'électricité plus chère pour un Québec plus vert

Moreault, Éric

Il n'y a pas 36 solutions si le Québec veut faire un réel effort de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre (GES) : il faut augmenter les tarifs d'électricité et la taxe sur les hydrocarbures. Cela permettrait à Québec d'atteindre ses objectifs économiques et environnementaux à moindre coût, stipule une étude préparée par Jean-Thomas Bernard et Jean-Yves **Duclos**, de l'Université Laval.

M. Bernard sait que ses propositions ne seront pas populaires dans la population. L'électricité à bas prix, "c'est comme sacré". Toutefois, note-il, ce bloc patrimonial à 3 ¢ le kWh ne reflète plus la nouvelle réalité : "L'électricité coûte maintenant 10 ¢ à produire, que ce soit La Romaine ou l'éolien. Il faut réduire notre usage", explique le professeur d'économie en entrevue au Soleil.

Cette réduction rendra aussi plus attrayants et rentables les programmes d'économie d'énergie, ce qui contribuera à l'application d'une double pression à réduire la consommation. La réduction subséquente dégagerait une marge de manoeuvre pour permettre à Hydro-Québec d'exporter, notamment aux États-Unis où notre énergie renouvelable permettrait de se substituer à celle produite par les très polluantes centrales électriques au charbon.

Soyons réalistes, dit M. Bernard. Il n'y a pas réellement de possibilité, ici, de réduire les GES en substituant l'hydroélectricité par une autre source d'énergie. Si le Québec est un leader nord-américain, c'est justement en raison de son hydroélectricité. Mais s'il veut continuer après Copenhague, il devra prendre les moyens.

Diminuer les subventions à la consommation domestique permettrait au Québec d'exporter davantage d'électricité propre. La province devrait, de plus, faire graduellement passer l'actuelle taxe sur le carbone de 3 \$ par tonne de CO₂ jusqu'à 30 \$ la tonne en 2018. Les redevances de cette taxe, la première en Amérique du Nord, sont versées dans un fonds vert.

Ensemble, ces mesures favoriseraient une réduction de la consommation de carbone au Québec, et faciliteraient la participation du Québec à un système fédéral, ou nord-américain, de plafonnement et d'échange, estiment MM. Bernard et **Duclos**.

Québec amorcera bientôt des audiences publiques sur une cible de réduction de GES pour 2020, entre 10 % et 20 % selon les quatre scénarios proposés. Déjà, certains groupes écologiques ont indiqué que 20 % est un minimum.

Du côté de chez Équiterre, on se dit favorable à une augmentation constante de la taxe sur le carbone, notamment pour financer le transport en commun et contribuer à la diminution des GES. Sur la hausse des tarifs d'électricité, on considère qu'elle est un bien essentiel et "qu'il faut protéger les familles à faible revenu en maintenant les tarifs bas", explique Hugo Séguin, coordonnateur de Choix collectifs. Mais dépassé un certain seuil de consommation, l'électricité devient un bien de luxe dont le prix doit augmenter de plus en plus "pour refléter les vrais coûts de l'énergie".

On peut lire la lettre ouverte des deux professeurs au www.cyberpresse.ca/lesoleil/opinions/points-de-vue/

emoreault@lesoleil.com

© 2009 Le Soleil. Tous droits réservés.

Numéro de document : news-20091015-LS-0025

PUBLI-C news-20091015-LS-0025

Ce certificat est émis à **Université-Laval** à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

Date d'émission : **2009-10-16**

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.